# Logement RT 2012 - 20 %

Chaudière gaz murale mixte (chauffage et eau chaude sanitaire) à ventouse et à condensation.

Surfaces habitables 86,20 / 86,52 m<sup>2</sup>









www.slh-habitat.fr Rubrique offre location/accession





# La location accession accession Bégrolles en Mauges Les Bretonnais - Bégrolles en Mauges

La location-accession est destinée aux ménages aux revenus modestes. Elle permet d'accéder à la propriété sur une longue durée (de 25 à 30 ans), de facon sécurisée en étant accompagné et parrainé par Sèvre Loire Habitat tant sur le plan juridique que financier.

### Les bénéficiaires

Vos revenus ne doivent pas dépasser les plafonds de ressources ci-dessous:

Nombre de personnes dédié à occuper le logement	Plafonds de ressources (revenu fiscal de référence N-2)
1	24 683 €
2	32 914 €
3	38 072 €
4	42 187 €
5 et plus	46 291 €



Les Bretonnais, un cadre de vie idéal et accessible à tous.

## LA LOCATION AVEC OPTION SE **DÉROULE EN DEUX TEMPS**

### Pendant la location

Au cours de la période locative (entre 6 et 24 mois), vous versez une redevance qui se décompose en deux parties:

Part locative	580€
Part acquisitive (épargne)	100€
TOTAL redevance *	680€

\* Valeur estimée

### Au moment de l'achat

A la fin du contrat de locationaccession, 3 hypothèses s'offrent à

- > La levée d'option vous permet d'acheter votre logement et entraîne le transfert de propriété.
- > La non-levée d'option au terme du contrat de location, vous devrez libérer le logement et nous vous ferons 3 propositions de relogement.
- > La résiliation du contrat sans proposition de relogement.

Dans les deux derniers cas, vous récupérez alors les sommes versées au titre de l'épargne\*.

\* sous conditions







# Une sécurisation pendant la phase locative

> Une période pour tester votre capacité à accéder. Elle vous permettra de vous constituer un apport personnel tout en occupant le logement. Cette somme (part acquisitive) sera bloquée sur un compte Sèvre Loire Habitat et pourra servir notamment à payer les frais de notaire.

# Les avantages financiers

- > Aucun appel de fonds pendant la durée des travaux.
- > TVA à taux réduit.
- > Exonération pendant 15 ans de la Taxe Foncière.
- Engagement de notre partenaire financier le Crédit Agricole lors de la réservation.
- Le PSLA sécurise votre parcours avec les garanties de rachat, de relogement et de revente. Les frais de notaire sont réduits.





Terrain de 425 à 465 m<sup>2</sup>



Service développement : Etienne Charbonneau Tél.: 02 41 75 65 13 developpement@slh-habitat.fr